

Compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2017

Le compte rendu du conseil municipal du 30 juin 2017 est adopté à l'unanimité

M CATTOEN précise que Monsieur Decodts a donné son accord pour que son nom soit inscrit sur la plaque chronologique reprenant les Maires de Cassel.

M le Maire indique qu'il contactera le marbrier pour faire le nécessaire.

1 – Motion « suppression des contrats aidés »

Adopté par 15 voix et 3 abstentions (Mme I DUQUENNE, M J CATTOEN, M BX ROUGANE CAP)

2 – Nouvelles adhésions au SIDEN SIAN

Adopté à l'unanimité

3 – Approbation de modifications statutaires SIDEN SIAN

Adopté à l'unanimité

4 – Nouvelles adhésions à l'USAN

Adopté à l'unanimité

5 – Compétences transférées au SIECF

Adopté à l'unanimité

6 – Exonération de la taxe sur les spectacles

Adopté à l'unanimité

7 – Validation des tarifs

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP remarque qu'une erreur apparait sur le tarif salle des fêtes location 1 jour pour les extérieurs. Le tarif est bien de 355 euros en 2018 comme en 2017.

8 – Restauration des façades

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

M COTREZ donne quelques informations concernant la collégiale, les travaux devaient commencer début septembre mais nous n'avons pas encore eu l'accord de la DRAC. Il est urgent de pouvoir débiter ces travaux.

M CLYTI remercie les personnes ayant aidé à l'occasion du banquet des aînés. Les remarques des participants sont toutes positives.

Mme MINNEKEER souhaite revenir sur les journées du patrimoine : Un site internet gratuit permet de voir les lieux proposant des visites. Cette année, 4 visites sur Cassel étaient annoncées : trois au musée et une aux jardins des récollets. En 2018, il faudrait penser à faire le nécessaire

M CATTOEN indique qu'il a lu dans la presse que la ville louait la navette à la commune d'Oxelaëre. Le montant de cette location est-il avec ou sans chauffeur ?

M le Maire précise que cette location est avec chauffeur.

M ROUGANE CAP souhaite être informé des décisions prises par M le Maire.

M le Maire stipule que dorénavant nous le ferons.

M CATTOEN indique que lors de la commission jeunesse il a été informé que la société Dupont restauration préparait les repas pour les élèves de l'école Saint Joseph dans la cuisine de l'école Till l'espiègle et se questionne sur le fait de savoir si une convention a été signée, si ça durera dans le temps et si cela a une incidence sur la tarification des repas pour les élèves de l'école Till l'espiègle ?

M le Maire informe qu'une convention a été signée et qu'il n'y aura aucune incidence financière sur le coût des repas pour les élèves de l'école Till l'espiègle.

M ROUGANE CAP propose de baisser la subvention attribuée à l'école Saint Joseph.

Fin de séance : 20h30